

ESG 2026

Excellence Summit

قمة التميز الإستدامة والمسؤولية

1ÈRE ÉDITION

ALIGNING PERFORMANCE WITH SUSTAINABILITY

GUIDE DE L'ESG EXCELLENCE AWARDS

ESG
EXCELLENCE
AWARDS
2026

SOMMAIRE

01	<u>À PROPOS DU ESG EXCELLENCE AWARDS 2026</u>	... p2
02	<u>INFORMATIONS CLÉS</u>	... p3
03	<u>CATÉGORIES DES AWARDS</u>	... p4-6
04	<u>CRITÈRES D'ÉVALUATION DES AWARDS</u>	... p7
05	<u>TIMELINE ET DATES CLÉS</u>	... p8
06	<u>MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES</u>	... p9
07	<u>CONDITIONS GÉNÉRALES</u>	... p10-12
08	<u>BONNES PRATIQUES POUR RÉUSSIR VOTRE CANDIDATURE</u>	... p13

1) À propos du ESG Excellence Awards 2026

Le ESG Excellence Awards constitue un pilier central du ESG Excellence Summit, visant à reconnaître et valoriser les organisations qui se distinguent par des initiatives concrètes, innovantes et mesurables en matière d'Environnement, de Social et de Gouvernance (ESG).

Il met en lumière des projets structurants qui traduisent l'engagement des entreprises et institutions en actions à fort impact, contribuant à la transition écologique, au développement social inclusif et au renforcement de la gouvernance responsable. À travers ces distinctions, les Awards participent à la diffusion des meilleures pratiques et à la promotion d'un modèle de performance durable, aligné avec les standards nationaux et internationaux.

Le ESG Excellence Awards s'inscrit ainsi comme une plateforme de reconnaissance, de crédibilité et de rayonnement pour les acteurs engagés, tout en contribuant à structurer un référentiel d'excellence ESG à l'échelle nationale.

1.1) Objectifs du ESG Excellence Awards

- ➔ Valoriser les initiatives exemplaires en matière d'Environnement, de Social et de Gouvernance (ESG)
- ➔ Récompenser les organisations intégrant concrètement les critères ESG dans leurs stratégies et opérations
- ➔ Renforcer la visibilité et la crédibilité des acteurs engagés dans la transformation durable
- ➔ Stimuler l'innovation et l'émergence de solutions à fort impact
- ➔ Favoriser le partage d'expériences et les synergies entre acteurs publics et privés
- ➔ Contribuer à la compétitivité des organisations et à leur accès aux marchés et financements

2) Informations clés

Au cœur du sommet, les **ESG Excellence Awards** distinguent les entreprises et initiatives qui incarnent l'engagement ESG par l'action lors d'une cérémonie dédiée.

➤ DOUZE (12) CATÉGORIES DE PRIX

Couvrant les trois volets ESG, environnement, social et gouvernance.

➤ REMISE OFFICIELLE SUR SCÈNE

Avec trophée, vidéo, visibilité presse & RS dans une après-midi exclusive "Déjeuner Gala" de clôture avec décideurs, partenaires, lauréats & experts et médias

➤ DIFFUSION DES LAURÉATS DANS UN LIVRET OFFICIEL + CAPSULE POST-EVENT

Valorisation des meilleures initiatives ESG en entreprise et mise à l'honneur des lauréats dans un livret officiel publié sur le site web du sommet.



Soumettez votre initiative ESG

POURQUOI CANDIDATER ?

- Valorisez vos projets à fort impact social, environnemental ou de gouvernance
- Gagnez en visibilité et en crédibilité auprès d'un public qualifié, des institutionnels, corporates, médias et du grand public.
- Devenez un modèle pour votre secteur et inspirez d'autres entreprises
- Bénéficiez d'une reconnaissance officielle via la cérémonie, un livret, une capsule média

QUI PEUT CANDIDATER ?

Toute organisation portant une initiative concrète, mesurable, impactante et alignée avec les enjeux et engagements ESG, parmi ces catégories :

- Entreprises publiques et privées (TPE, PME, Grandes entreprises, etc.) ;
- Institutions publiques et financières ;
- Groupement d'entreprises, patronats, etc ;
- Fondations et Associations ;
- Organisations internationales et ONG.



3) CATÉGORIES DES AWARDS

Douze (12) catégories de prix couvrant les trois volets ESG : Environnement, Social et Gouvernance.

3.1) Volet Environnement :

Valoriser les initiatives qui contribuent concrètement à préserver l'environnement. Récompensons ceux qui innovent pour une planète plus durable.

MEILLEURE INITIATIVE BAS- CARBONE

Destiné aux initiatives et projets structurant visant à réduire l'empreinte carbone.

Exemples d'initiatives :

- Réduction des émissions (scopes 1, 2, 3); Optimisation énergétique ou procédés bas carbone
- Actions terrain contribuant à la séquestration carbone (ex. reboisement)
- trajectoires de réduction des émissions alignées avec les standards internationaux (ex. SBTi)

Exemples Indicateurs (KPI) : tCO₂e évitées / réduites, % de réduction des émissions sur une période donnée..etc.

GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Valorise les initiatives visant une gestion efficace des ressources (eau, énergie, matières premières).

Exemples d'initiatives :

- Programmes de water stewardship et réduction du stress hydrique
- Gestion durable des MP et approvisionnement responsable
- Protection et restauration des écosystèmes

Exemples Indicateurs (KPI) : Réduction de la consommation d'eau (% ou m³), Intensité énergétique (kWh / unité produite), Taux d'utilisation de matières recyclées ou certifiées

INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Récompense les modèles visant à optimiser l'utilisation des ressources et à réduire les déchets via des approches circulaires.

Exemples d'initiatives :

- Éco-conception (analyse de cycle de vie – ACV)
- Modèles de réemploi, recyclage ou symbiose industrielle
- Valorisation des déchets (upcycling, valorisation énergétique)
- Réduction des emballages et optimisation des flux matière

Exemple Indicateurs (KPI) : Taux de recyclage / valorisation (%), Réduction des déchets générés, Part de matières secondaires utilisées (%).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & ÉNERGIES RENOUVELABLES

Distingue les initiatives contribuant à la transition vers un mix énergétique bas carbone.

Exemples d'initiatives :

- Déploiement de solutions solaires, éoliennes ou hybrides
- Intégration des énergies renouvelables dans les opérations
- Projets d'efficacité énergétique à grande échelle
- Solutions de stockage et gestion intelligente de l'énergie

Exemples Indicateurs (KPI) : % mix énergétique, kWh d'énergie économisée, Réduction des émissions liées à l'énergie

3.2) Volet social :

Reconnaître les entreprises engagées pour un impact positif sur la société. Célébrons ensemble celles qui placent l'humain au cœur de leur stratégie.

EXCELLENCE EN DIVERSITÉ, ÉQUITÉ & INCLUSION

Valorise les politiques et initiatives favorisant une organisation inclusive, équitable et représentative.

Exemples d'initiatives :

- Stratégies DEI intégrées (genre, handicap, etc.)
- Programmes d'inclusion des femmes, jeunes ou populations vulnérables
- Dispositifs de lutte contre les discriminations
- Accessibilité et aménagements pour personnes en situation de handicap

Exemples Indicateurs (KPI) : Inclusion genre (global / management), Écart de rémunération (gender pay gap), Taux de rétention / promotion des profils diversifiés..

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE & IMPACT SOCIÉTAL

Récompense les initiatives contribuant au développement des territoires et des communautés.

Exemples d'initiatives :

- Programmes de développement local ou d'inclusion économique
- Projets RSE territoriaux (éducation, santé, entrepreneuriat)
- Partenariats avec ONG, associations ou acteurs locaux
- Initiatives solidaires à fort impact social

Exemples Indicateurs (KPI) : Nombre de bénéficiaires directs / indirects, Investissements sociétaux (% du CA ou montant), Nombre de partenariats actifs, Taux d'impact mesuré (ex : insertion, accès à services).

POLITIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL

Met en avant les initiatives visant à garantir un environnement de travail sûr et sain.

Exemples d'initiatives :

- Programmes, solutions de santé et sécurité au travail (HSE)
- Amélioration des conditions de travail (ergonomie, organisation)
- Dispositifs de bien-être (santé mentale, équilibre vie pro/perso)
- Prévention des risques professionnels

Exemple Indicateurs (KPI) : Taux de fréquence et de gravité des accidents, Taux d'absentéisme, Indice de satisfaction / engagement des employés, Nombre d'heures de formation en santé & sécurité.

ENGAGEMENT JEUNESSE & ÉDUCATION

Valorise les initiatives favorisant l'employabilité, la formation et l'insertion des jeunes.

Exemples d'initiatives :

- Programmes, solutions de formation, apprentissage ou insertion.
- Initiatives avec universités, centres de formation ou écoles
- Initiatives d'éducation (STEM, digital, soft skills)
- Programmes de mentoring ou d'accompagnement

Exemples Indicateurs (KPI) : Nombre de jeunes formés / insérés, Taux d'insertion professionnelle post-programme, Nombre de partenariats académiques, Budget alloué à la formation / employabilité.

3.3) Volet gouvernance :

« Mettre en lumière les meilleures pratiques en gouvernance responsable et transparente. Récompenser l'intégrité et l'excellence dans la conduite des affaires. »

EXCELLENCE EN GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Valorise les modèles de gouvernance robustes, inclusifs et orientés performance durable.

Exemples d'initiatives :

- Structuration des instances de gouvernance.
- Intégration des enjeux ESG dans la stratégie et la prise de décision
- Mécanismes de gouvernance participative
- Digitalisation des outils de pilotage (data-driven decision making)

- **Exemples Indicateurs (KPI) :** Existence de mécanismes formalisés, dans les décisions stratégiques, Existence de dispositifs de suivi et d'évaluation des décisions, Niveau d'implication des parties prenantes dans la gouvernance

TRANSPARENCE & ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Récompense les dispositifs garantissant la transparence, la conformité et l'intégrité.

Exemples d'initiatives :

- Programmes de conformité et dispositifs anti-corruption (ISO 37001)
- Reporting extra-financier (GRI, TCFD...)
- Codes de conduite et chartes éthiques
- Dispositifs d'alerte (whistleblowing)

Exemples Indicateurs (KPI) : Stratégies déployées, Nombre de formations à l'éthique / compliance, Taux de couverture des employés formés (%), Nombre de cas signalés et traités, Publication régulière de rapports ESG / RSE.

GESTION EXEMPLAIRE DES CHAÎNES D'APPRO

Met en avant les pratiques responsables sur l'ensemble de la supply chain.

Exemples d'initiatives :

- Intégration de critères ESG dans la sélection des fournisseurs
- Audits ESG des partenaires
- Traçabilité des produits et des matières premières
- Programmes d'accompagnement des fournisseurs

Exemples Indicateurs (KPI) : % de fournisseurs évalués selon des critères ESG, Nombre d'audits réalisés, % de fournisseurs conformes aux standards, Traçabilité des produits (% couverture).

LEADERSHIP ESG DE L'ANNÉE

Distingue une organisation ou un dirigeant ayant démontré un engagement stratégique fort en matière d'ESG.

Exemples d'initiatives :

- Intégration ESG au cœur de la stratégie d'entreprise
- Transformation organisationnelle à grande échelle
- Leadership sectoriel ou influence sur l'écosystème
- Engagement public sur des objectifs ESG

Exemples Indicateurs (KPI) : Existence d'objectifs ESG formalisés et suivis, Progression mesurable sur les indicateurs ESG, Reconnaissance externe (labels, certifications, rankings), Impact sectoriel ou territorial

4) CRITÈRES D'ÉVALUATION DES AWARDS

CINQ (05) CRITÈRES CLÉS D'ÉVALUATION

Les initiatives seront évaluées par un jury indépendant selon une grille commune, garantissant une analyse objective, transparente et comparable entre les différentes catégories.

IMPACT (30%)

Évalue les résultats concrets et mesurables de l'initiative ainsi que sa contribution aux enjeux ESG. À titre indicatif :

- Environnement (E) : tonnes de CO₂ évitées, réduction (%) de la consommation énergétique, taux de recyclage, consommation d'eau par unité produite, etc.
- Social (S) : nombre d'emplois créés, inclusion genre, taux de formation des employés, nombre de bénéficiaires impactés, etc.
- Gouvernance (G) : taux de conformité, nombre de formations éthiques réalisées, fréquence du reporting, etc.

PERTINENCE & ALIGNEMENT ESG (30%)

Mesure l'adéquation de l'initiative avec les priorités ESG et les enjeux sectoriels. Exemples :

- Réponse à un enjeu réel (Environnement et/ou Social et ou gouvernance)
- Alignement avec référentiels reconnus (ISO, GRI, SDGs, ...etc)
- Contribution à des objectifs internes (ex : trajectoire carbone, politique RSE)

INNOVATION (15%)

Apprécie le caractère innovant et différenciant de l'initiative. Notamment :

- Nouveauté de l'approche
- Créativité dans la démarche, la solution ou l'initiative
- Différenciation sectorielle ou territoriale.

SCALABILITÉ & REPRODUCTIBILITÉ (15%)

Évalue la capacité de l'initiative à être étendue ou répliquée. Exemple :

- Potentiel de déploiement à des échelles plus grandes.
- Transférabilité à d'autres contextes et territoires.
- S'inscrit dans le temps.

GOVERNANCE & MISE EN ŒUVRE (10%)

Analyse la structuration, la gestion et la pérennité de l'initiative. Exemple :

- Existence d'une gouvernance dédiée à l'initiative
- Fréquence de suivi des indicateurs (mensuel, trimestriel...)
- Budget ou ressources alloués au projet
- Taux de réalisation des objectifs

SYSTÈME DE NOTATION :

- Score global sur 100 points
- Chaque critère est noté selon une grille standardisée
- Évaluation réalisée par un jury pluridisciplinaire (experts, institutions, partenaires)
- Classement par catégorie

5) TIMELINE ET DATES CLÉS :

1) SOUMISSION DES CANDIDATURES (PHASE 01)

20 mai 2026 - 04 juillet 2026

Soumettez votre initiative et faites reconnaître vos engagements en matière d'ESG.

- Dépôt des candidatures en ligne
- Soumission des dossiers complets
- Vérification d'éligibilité et validation des candidatures.

2) EVALUATION & PRÉSELECTION

01 juillet 2026 - 30 juillet 2026

Les candidatures sont évaluées par des experts selon une grille rigoureuse.

- Évaluation par des experts selon la grille ESG
- Attribution des scores
- Sélection des finalistes (shortlist)

Mise en lumière des finalistes sur nos canaux de communication

3) APPROFONDISSEMENT DES CANDIDATURES (PHASE 02)

21 août – 5 septembre 2026

Les organisations finalistes sont invitées à renforcer leur dossier.

- Valoriser davantage vos résultats
- Partager des contenus complémentaires (vidéo, data, impact)

4) SÉLECTION FINALE

6 - 10 septembre 2026

Un jury pluridisciplinaire examine les projets finalistes et désigne les lauréats.

- Un processus crédible et exigeant, garantissant une reconnaissance à forte valeur

5) ESG EXCELLENCE AWARDS - ANNONCE DES LAURÉATS

22 septembre 2026

Les lauréats seront dévoilés lors de la cérémonie officielle.

- Une reconnaissance nationale
- Une visibilité institutionnelle et médiatique
- Une valorisation auprès de l'écosystème économique

6) MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

La candidature aux ESG Excellence Awards repose sur une approche simplifiée et structurée afin faciliter la structuration des informations et garantir une évaluation équitable et comparative des initiatives.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION

Les candidats renseignent les informations relatives à leur organisation via la plateforme online dédiée.

INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET/INITIATIVE

Les candidats sont tenus de télécharger, compléter et soumettre un template de candidature structuré, permettant de présenter de manière détaillée leur initiative (contexte, objectifs, mise en œuvre, résultats et impact).

Le document devra être dûment complété et validé par l'organisation.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les candidats peuvent joindre des éléments complémentaires à partir du formulaire en ligne.

Ces documents peuvent être des documents, visuels, rapports, supports multimédia afin d'appuyer et illustrer leur candidature

7) CONDITIONS GÉNÉRALES

Les ESG Awards visent à reconnaître et valoriser les initiatives exemplaires en matière d'Environnement, de Social et de Gouvernance (ESG), portées par des acteurs économiques, institutionnels et de la société civile.

La participation est ouverte à toute organisation répondant aux critères d'éligibilité définis dans le présent règlement et ayant mis en œuvre des initiatives concrètes contribuant à un impact ESG mesurable.

Les candidats s'engagent à fournir des informations exactes, sincères et vérifiables. Toute déclaration inexacte ou trompeuse pourra entraîner une disqualification.

7.1) ORGANISMES ÉLIGIBLES

Peuvent soumettre une candidature :

- Entreprises publiques et privées ;
- Institutions publiques et financières ;
- Groupement d'entreprises, patronats, etc ;
- Fondations et Associations ;
- Organisations internationales et ONG.

Les candidatures individuelles (personnes physiques) ne sont pas acceptées, sauf dans le cadre de catégories spécifiques prévues par l'organisation.

7.2) EXIGENCES POUR LES INITIATIVES SOUMISES

Les initiatives soumises doivent :

- Être concrètes, opérationnelles et mises en œuvre (et non à l'état de projet)
- Présenter des résultats mesurables et des indicateurs d'impact
- Être alignées avec les enjeux ESG (Environnement, Social ou Gouvernance)
- Être rattachées à une des catégories définies
- Avoir été mises en œuvre au cours des trois (03) dernières années ou être en cours de déploiement

Les initiatives purement déclaratives, non implémentées ou sans preuve tangible ne seront pas retenues.

7.3) PROCESSUS DE CANDIDATURE ET DÉLAIS

Ce dernier s'articule en plusieurs phases successives :

- **Appel à candidatures** : Les organismes éligibles soumettent leurs initiatives via la plateforme dédiée, dans le respect des délais communiqués. Les dossiers font l'objet d'une vérification d'éligibilité et de conformité.
- **Évaluation & présélection** : Les initiatives sont évaluées par un comité d'experts indépendants sur la base d'une grille ESG structurée. Cette phase permet l'attribution de scores et l'établissement d'une liste restreinte de candidatures présélectionnées.

Pour certaines initiatives, des vérifications complémentaires peuvent être menées (échanges, demandes d'informations additionnelles, voire visites de terrain).

- **Approfondissement des candidatures** : Les organisations présélectionnées sont invitées à compléter et renforcer leur dossier en apportant des éléments supplémentaires (données, preuves d'impact, supports complémentaires).
- **Sélection finale** : Un comité d'experts indépendants examine les candidatures finalistes et désigne les lauréats selon les critères définis.
- **ESG Excellence Awards - Cérémonie et annonce des lauréats** : Les initiatives lauréates sont dévoilées lors de la cérémonie officielle, offrant une reconnaissance institutionnelle et une visibilité accrue.

7) CONDITIONS GÉNÉRALES

7.4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être soumis via la plateforme dédiée et comporter des informations complètes, sincères et vérifiables. Il comprend notamment :

- **Informations relatives à l'organisation** (activité, taille, secteur, périmètre d'intervention)
- **Informations relatives à l'initiatives**, notamment (le contexte et la problématique adressée, les objectifs poursuivis, les actions mises en œuvre, les ressources et les moyens déployés, Les résultats obtenus et impacts générés, appuyés par des indicateurs pertinents "quantitatifs et/ou qualitatifs")
- **Les éléments de preuve**, pouvant inclure (rapports ESG / RSE, études d'impact, certifications, labels ou référentiels utilisés, supports visuels (photos, vidéos, infographies), etc.)

Le candidat s'engage à fournir des informations exactes et suffisamment documentées pour permettre une évaluation rigoureuse.

L'organisateur se réserve le droit de demander des informations complémentaires ou des justificatifs supplémentaires, notamment dans le cadre du processus d'évaluation.

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences pourra être déclaré inéligible.

7.5) CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures sont évaluées selon une grille structurée autour des critères suivants :

- **Impact (30%)** : Apprécie les résultats concrets et mesurables de l'initiative ainsi que sa contribution aux enjeux ESG.
- **Pertinence & alignement ESG (30%)** : Évalue la cohérence de l'initiative avec les priorités ESG et sa capacité à répondre à un enjeu réel.
- **Innovation (15%)** : Mesure le caractère novateur de l'approche et la différenciation de la solution proposée.
- **Scalabilité & reproductibilité (15%)** : Analyse le potentiel de déploiement, de réplication et de changement d'échelle de l'initiative.
- **Gouvernance & mise en œuvre (10%)** : Examine la qualité du pilotage, de l'organisation et des ressources mobilisées.

7.6) DISPOSITIONS RELATIVES À L'ORGANISATEUR ET AU PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'organisateur s'engage à garantir un processus d'évaluation **transparent, équitable et indépendant**.

À ce titre :

- Les membres du jury et toute personne impliquée dans l'évaluation sont sélectionnés pour leur expertise et impartialité.
- Ils s'engagent à respecter une stricte obligation de confidentialité et à traiter les candidatures de manière objective.
- Tout conflit d'intérêts réel ou potentiel doit être déclaré. Le cas échéant, la personne concernée s'abstient de participer à l'évaluation de la candidature en question.
- L'évaluation repose sur des critères prédéfinis et une grille de notation structurée, garantissant une analyse homogène des candidatures.
- L'organisateur veille à l'intégrité du processus, notamment à travers des mécanismes de vérification des informations fournies.

L'organisateur se réserve le droit de solliciter des experts externes ou de mettre en place des dispositifs complémentaires (revue technique, vérifications, visites de terrain) afin de garantir la qualité et la crédibilité des résultats.

Les décisions du jury sont **souveraines et sans appel**.

7) CONDITIONS GÉNÉRALES

7.7) CONDITIONS FINANCIÈRES

La participation aux ESG Excellence Awards est soumise au paiement de frais de dossier, à l'exception des catégories ou profils expressément exonérés par l'organisateur*.

Les frais de candidature **sont non remboursables**, quel que soit le statut ou le résultat de la candidature (non-sélection, présélection ou attribution de prix).

Chaque initiative soumise doit faire l'objet d'une **candidature distincte** et, le cas échéant, du paiement des frais correspondants.

Ces frais contribuent à garantir la qualité et la rigueur du processus, notamment en couvrant :

- Le traitement administratif et technique des dossiers de candidature
- L'analyse et l'évaluation par un jury d'experts indépendants
- L'organisation et la gestion globale du processus de sélection

Montant des frais de dossier : 35.000 DZD/HT / initiative, payable lors de la soumission.

L'organisateur se réserve le droit d'appliquer des conditions préférentielles ou des exonérations partielles ou totales pour certaines catégories d'acteurs (notamment associations, ONG, EPA, startups ou organismes à but non lucratif), dans une logique d'inclusion et d'accessibilité.

7.8) CONFIDENTIALITÉ

Les informations communiquées dans le cadre des candidatures sont traitées de manière strictement confidentielle.

L'organisateur s'engage à :

- Garantir la confidentialité des données et documents transmis
- Limiter l'accès aux informations aux parties prenantes au processus (comité de jury, organisateur)
- Ne pas divulguer les informations sensibles sans l'accord préalable du candidat

Les membres du jury et les parties prenantes au processus sont soumis à une obligation de confidentialité.

Les initiatives **non retenues** ne feront l'objet d'**aucune communication publique** de la part de l'organisateur.

Leur contenu, ainsi que les informations associées, demeurent strictement confidentiels et ne seront ni diffusés, ni exploités en dehors du cadre du processus d'évaluation

Toutefois, les candidats autorisent l'organisateur à utiliser, à des fins de communication, les informations non confidentielles relatives aux initiatives (notamment pour les finalistes et lauréats), sauf mention contraire explicite formulée lors de la candidature.

Les candidats restent pleinement propriétaires des informations, contenus et droits de propriété intellectuelle associés à leur dossier.

7.9) ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

En participant aux ESG Excellence Awards, les organisations s'engagent à :

- Accepter sans réserve le présent règlement ainsi que les modalités du processus d'évaluation
- Garantir l'authenticité, l'exactitude et la sincérité des informations et documents fournis
- Autoriser l'utilisation des informations non confidentielles, à des fins de communication et de valorisation, en cas de présélection ou de distinction
- Reconnaître que la participation aux ESG Excellence Awards ne confère aucun droit à une présélection ou à l'obtention d'un prix, la sélection reposant exclusivement sur les critères d'évaluation définis et les délibérations du jury

8) BONNES PRATIQUES POUR RÉUSSIR VOTRE CANDIDATURE

Afin de maximiser la qualité et les chances de succès de votre candidature, il est recommandé de :

01

PRIVILÉGIER DES INITIATIVES CONCRÈTES ET OPÉRATIONNELLES

Soumettez des projets mis en œuvre, reposant sur des actions concrètes et vérifiables. Les initiatives à l'état de concept ou en phase d'étude ne seront pas retenues pour les awards.

02

DÉMONTRER UN IMPACT CONCRET ET MESURABLE

Appuyez vos affirmations avec des données chiffrées, des indicateurs clés (KPI) et des résultats vérifiables, renforcent la crédibilité et facilitent l'analyse comparative.

03

METTRE EN ÉVIDENCE L'ALIGNEMENT ESG

Expliquez clairement en quoi votre initiative contribue aux dimensions Environnement, Social et/ou Gouvernance. Le lien avec les piliers ESG doit être explicite et démontré.

04

VALORISER L'INNOVATION ET LA DIFFÉRENCIATION

Soulignez les éléments innovants de votre approche et ce qui la distingue des pratiques existantes.

05

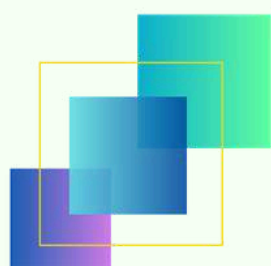
ILLUSTRER LE POTENTIEL DE DÉPLOIEMENT ET LA VISION À LONG TERME

Présentez votre initiative comme un projet inscrit dans la durée en montrant sa continuité, son intégration dans votre stratégie, ses perspectives d'évolution, capacité de reproduction, etc.

06

STRUCTURER VOTRE DOSSIER ET FOURNIR DES PREUVES SOLIDES

Joignez des documents justificatifs pertinents, veillez au respect des consignes, des templates ainsi que des délais de soumission.



ESG 2026

Excellence Summit

قمة التميز الإستدامة والمسؤولية

ALIGNING PERFORMANCE WITH SUSTAINABILITY

CONTACTEZ-NOUS

POUR EN PARLER

DIRECTION GÉNÉRALE :

EMAIL : CONTACT@LEANCUBATOR.CO

FIXE : 020 06 14 46

ADRESSE : 70 RUE DIDOUCHE MOURAD, ETAGE 02, ALGER CENTRE.

RESPONSABLES DU SOMMET :



M. Abdelfettah HERIZI

(+213) 558 445 081

gm.herizi@leancubator.co



Mme. Nesrine ZIAD

(+213) 558 015 286

n.ziad@leancubator.co